

UN ANCIEN APPAREIL DE CROCHETAGE

Indice bibliographique : 23.22

La régénération naturelle du hêtre dans les grandes forêts de la Seine-Inférieure où cette essence traitée en futaie régulière constitue de vastes massifs à peu près purs, telles les forêts domaniales d'Eawy et de Lyons pour ne citer que deux des plus classiques hêtraies de la région est loin d'être aussi aisée qu'on pourrait être tenté de le penser de prime abord.

Quoiqu'il en soit, dans cette région à climat tempéré et humide des conditions éminemment favorables à son développement, les fainées y sont peu fréquentes. Au moment de la mise en ensemencement, le sol, en raison de la hauteur du couvert et de l'absence de sous-étage, tend à se couvrir de ronces dès l'ouverture du massif, si progressive qu'elle soit. Fait plus grave, aucune végétation arbustive ne faisant obstacle au vent, celui-ci dessèche et durcit les couches superficielles du sol qui se couvre de plantes herbacées indiquant une évolution très nette vers l'acidification.

Molinie, canche flexueuse, fougère-aigle, entre autres, apparaissent dès que l'ouverture du peuplement a été menée tant soit peu fortement ou dès que des chablis ont provoqué des trouées.

Dans ces conditions, la régénération est très souvent compromise sinon sur toute la surface à régénérer, du moins partiellement. Les faines tombées sur le sol enherbé ne produisent que peu ou pas de semis; la régénération traîne en longueur; des taches de fourré alternent avec des taches de gaulis d'âges différents, séparées en outre par des étendues plus ou moins vastes envahies par la fougère Aigle. Les repeuplements artificiels de ces vides accentueront encore par la suite l'aspect irrégulier des peuplements ainsi obtenus.

Pour trouver un moyen de réduire l'échelonnement sur une trop longue période des opérations de régénération, nous avons songé à rechercher l'origine des massifs équiennes parfaitement réguliers et homogènes, âgés de 60 à 80 ans, qui se rencontrent très fréquemment en forêt d'Eawy sur d'importantes surfaces.

En compulsant les archives et en étudiant les anciens aménagements, nous sommes arrivé à la conclusion suivante, à savoir que, durant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle, on a effectué d'importants travaux de « dégazonnement et piochage » les années de fainée. Le matériel, une fois l'ensemencement assuré, était rapidement enlevé et les trouées qui pouvaient exister dans la

régénération étaient complétées sans attendre par plantation. L'aménagiste de la forêt domaniale d'Arques, hêtre à peu près pure également, disait, en 1859: « Pourvu que le sol fût travaillé convenablement au moment opportun l'année d'une bonne fainée, on peut obtenir la régénération d'une parcelle en dix ans ».

Restaient alors à rechercher les moyens mis en œuvre par nos prédécesseurs pour « travailler convenablement le sol au moment opportun ». Le travail était simplement fait à la houe ou disposait-on d'instruments conçus spécialement pour ce genre de travail ?

Les archives consultées restèrent muettes sur ce point cependant important. Le personnel fut alors alerté et commença ses recher-

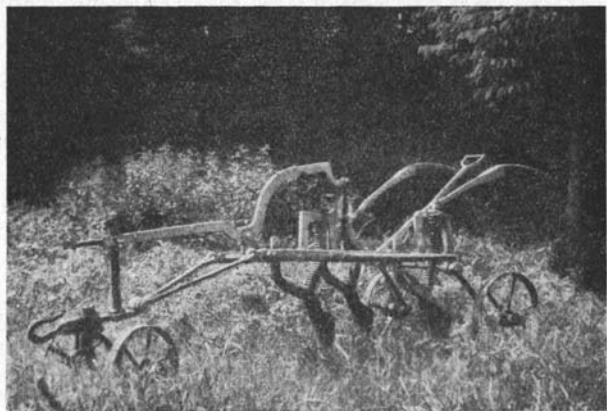


Photo n° 1

ches. On découvrit tout d'abord quelques vieilles herSES d'un modèle très simple n'appelant aucune observation particulière, et sans grand intérêt ou du moins sans grande nouveauté. Ces instruments semblaient mis au rebut depuis fort longtemps.

Les recherches furent poursuivies et au cours de celles-ci, un préposé découvrit, en forêt d'Eawy, derrière la pépinière du Châteaulet, à demi-enterrés sous bois, deux appareils rongés par la rouille et qui ressemblaient à première vue aux extirpateurs utilisés dans la culture. Il eut d'abord l'intention de récupérer ce qui lui parut avoir encore quelque valeur, les roues, pour en équiper un chariot destiné à déplacer une herse forestière. Examinant l'instrument de plus près, il s'aperçut qu'il ne s'agissait pas d'un appareil agricole hors d'usage qu'un cultivateur aurait abandonné, mais bien d'un appareil spécialement conçu pour la forêt.

Dans ces conditions, il ne fut plus question de démonter les engins découverts mais au contraire de les remettre en état et

d'en étudier le mécanisme. Ce travail de restauration fut exécuté et c'est l'un de ces appareils que nous allons décrire maintenant.

Il s'agit d'une sorte d'extirpateur dont les photographies ci-contre donnent une idée assez précise, en tous cas plus claire qu'une longue description ne saurait le faire.

La photographie n° 1 représente l'appareil dans sa position relevée. Les trois socs placés en triangle, un devant, deux derrière, de section semi-circulaire sont nettement visibles; ils sont montés

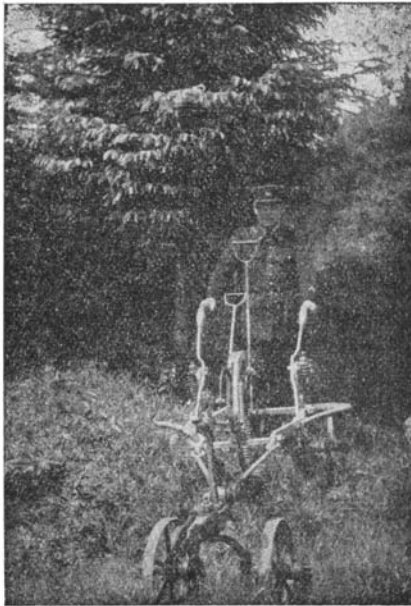


Photo n° 2

de façon telle que lorsque les socs travaillent dans le sol, ils sont verticaux ou légèrement inclinés vers l'arrière pour ne pas accrocher les racines. Ils sont au surplus montés sur ressort comme le montre la photographie, de sorte que lorsque les socs rencontrent un obstacle quelconque, ils peuvent s'effacer devant lui grâce à leur position en travail et grâce au jeu des ressorts. L'articulation du châssis donne à l'appareil une grande souplesse et lui permet d'épouser très exactement les formes du sol, même si celui-ci, comme c'est généralement le cas en forêt, est quelque peu inégal.

La photographie n° 2 le représente de face dans sa position de travail. L'opérateur à l'aide d'un levier baisse le châssis. La profondeur d'attaque des socs peut être modifiée suivant la nature du

sol par un dispositif semblable à celui des charrues agricoles et qui est visible sur la photographie n° 1 au-dessus de l'avant-train. Le préposé qui tient les mancherons de direction permet de se faire une idée des dimensions qui sont assez réduites de l'appareil, ce qui le rend très maniable et lui permet de passer partout. Une sorte de pare-choc en demi-cercle sur chaque côté de l'appareil lui permet d'éviter, le cas échéant, le fût des arbres. En marche, celui qui conduit l'opération en tenant les mancherons, peut, en appuyant sur un levier, qui actionne un mécanisme très ingénieux, relever l'appareil, pour provoquer le débouillage. Lorsqu'il cesse de peser sur le levier, l'appareil reprend automatiquement sa position basse de travail sous l'action de son propre poids, et le levier se relève.

Un homme entre les mancherons pour diriger l'appareil, un homme pour conduire le cheval attelé au crochet de l'avant-train, et, dans une coupe d'ensemencement où le sol est encore en bon état on peut travailler 0,75 ha dans la journée. Le travail consiste en un ameublissement de la couche superficielle du sol facilité par la trépidation des socs due aux ressorts. Lorsque la ronce est peu abondante et ne forme pas d'épais ronciers, il est possible d'en débarrasser le sol; par contre, l'appareil ne peut être utilisé avec profit dans les vieilles coupes secondaires dégradées, à sol durci et enherbé. Le prix de revient à l'hectare est inférieur à 3.000 fr., ce qui n'est pas excessif pour un appareil de rendement aussi limité.

Cet instrument ressuscité, nous avons cherché à connaître son histoire. Les recherches ont été facilitées grâce au nom, encore lisible sur l'un d'eux, de l'artisan qui l'avait fabriqué: FOLLET, à La Feuillie.

Après enquête sur place, nous avons appris que cet appareil avait été imaginé dans son principe vers 1850 par un préposé forestier de Beauvoir en Lyons et réalisé par un maréchal ferrant de Fleury, du nom de GUEROULT qui construisit en bois les premiers appareils de ce type avant d'utiliser le fer pour leur fabrication. Ces appareils appelés « batailles », furent alors construits en assez grand nombre par M. GUEROULT à Fleury la Forêt, puis par M. FOLLET à La Feuillie aux abords de la forêt de Lyons. Ils équipèrent à peu près toutes les maisons forestières, au moins les Brigades, de Lyons et de certaines autres forêts du département.

De 1850 environ à la fin du XIX^e siècle, l'année où il y avait de la faine, la bataille était engagée au double sens du mot. La fainée pour qu'elle soit efficace, ne doit pas en effet être seulement attendue avec passivité, mais il est indispensable de lui préparer le terrain; ce n'est qu'à cette condition qu'on a de fortes chances d'obtenir la production de semis abondants sur le grandes surfaces.

Puis à partir de 1900, aux dires d'un vieil ouvrier qui a travaillé longtemps avec le successeur de M. FOLLET, il ne semble pas

qu'on ait construit de nouvelles batailles ; pendant plusieurs années on en répara bien encore, mais de moins en moins, et progressivement on n'en entendit plus parler ; elles disparurent bientôt, mises au rebut. Le crochetage ne fut plus pratiqué ou que très accidentellement.

Quelles ont été les causes de l'abandon de ces sortes de travaux dans les hêtraies de Seine-Inférieure, que ce soit d'ailleurs avec l'appareil qui fait l'objet de ces lignes ou par tout autre moyen ? Ces travaux ont-ils été abandonnés pour n'avoir pas donné les résultats escomptés ou n'a-t-on pas plutôt pensé que le seul jeu des opérations culturales suffisait pour assurer la régénération des peuplements ? La difficulté d'obtenir les crédits nécessaires n'a-t-elle pas également compliqué le problème ?

L'étude de cette question dépasse le cadre de cet article. Pour nous, en tout cas il n'est pas douteux, et les faits en témoignent suffisamment, que les plus beaux massifs purs de hêtre, réguliers et homogènes, créés au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle ont été obtenus non seulement grâce au jeu combiné d'opérations culturales judicieusement conduites, mais aussi grâce à l'action énergique du forestier qui sut intervenir au moment opportun pour donner à la faîne, grâce au travail préalable du sol, les conditions les plus favorables à sa germination.

Il est bien évident que l'appareil que nous venons de décrire, quelque utilisable qu'il soit encore, ne saurait être construit de nouveau. Son faible rendement, 0,75 ha par jour en bon terrain, ne lui permet pas d'ameublir les sols dégradés, trop durcis, et limite ainsi beaucoup son champ d'action.

Il y a lieu toutefois de s'inspirer des méthodes d'alors et qui ont fait leur preuve dans nos hêtraies normandes ; les magnifiques peuplements qu'on y rencontre, et qui datent de l'époque qui nous intéresse, en sont un vivant témoignage. Ceci nous incite à rechercher un appareil plus moderne à meilleur rendement, à plus vastes possibilités d'utilisation, en un mot plus à l'échelle de notre temps. Il semble que parmi les différentes solutions à l'étude dans la 2^e Conservation, celle qui consiste à employer un appareil agricole du type pulvériseur à disques, de fabrication américaine, plus lourd et plus robuste que les appareils du même type construits à ce jour en France, doive donner les résultats escomptés.

Il n'en reste pas moins qu'il nous a paru intéressant de retracer ce point d'histoire forestière, et de sortir de l'ombre un vieux Serviteur de la forêt injustement oublié.

18 Juillet 1949.

P. LE PONT.
